

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél domicile : Portable :

Adresse email :

Je demande mon inscription au concours maisons et jardins fleuris.

Dans le cadre de la nouvelle valorisation des critères d'évaluation liés au développement durable, je déclare :

- ☐ Recycler la totalité ou une partie des déchets verts produits par mon jardin par compostage, paillis, tonte « mulching »...
- ☐ Observer une gestion raisonnée de la ressource en eau (récupération d'eau de pluie, arrosage localisé, plantation de végétaux peu gourmands en eau...)
- ☐ Ne faire usage d'aucun pesticide dans mon jardin et éviter les engrais chimiques.
- ☐ Favoriser la biodiversité par l'utilisation de plantes mellifères ou fournissant nourriture et abri pour la faune, mise en place de nichoirs, abris,...

Signature

A retourner au : Mairie de Petite-Île accueil téléphonique
1^{er} étage (Mme Carolle Lauret)
192, Rue Mahé de Labourdonnais 97429 Petite-Île



INSCRIPTION DU
25 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE 2025

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS

90
ans
Ville de Petite-Île

RENSEIGNEMENTS
WWW.PETITE-ILE.RE / 0693 40 77 03
f VILLE DE PETITE-ÎLE OFFICIEL
i PETITEILEVILLEOFFICIELLE

Madame, Monsieur,

Dans notre commune, le fleurissement des maisons est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et dynamiser.

Avec un début d'année marqué par la saison des pluies, difficile de rester insensible face à son écrin de verdure.

Nul besoin en tout cas d'être un jardinier confirmé : quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent parfois à créer une explosion de couleurs et de nature.

A travers ce concours, nous voulons valoriser les efforts qui sont ainsi réalisés pour magnifier notre ville.

Ne dit-on pas que « la qualité d'un bon jardinier c'est de se mettre à la place du promeneur » ?

Nous souhaitons également reconnaître les efforts accomplis en matière de développement durable en valorisant les méthodes alternatives (zéro-phyto, compost, paillage, récupération d'eau de pluie...).

L'ensemble des réalisations fleuries participe à l'embellissement du cadre de vie de notre commune et contribue à faire de Petite-Île, une ville plus belle.

**Bien à vous
Votre Maire**

PETITE-ÎLE, CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2025, INSCRIVEZ-VOUS !

Les inscriptions pour le Concours Municipal des Maisons et Jardins Fleuris, organisé par la Ville de Petite-Île, sont ouvertes.

L'objectif du concours est d'embellir notre cadre de vie, tout en évoluant vers des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement, paillage, les économies d'eau, l'absence de produits chimiques.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les Petite-Îloises et Petite-Îlois.

Le passage du jury se fera le samedi 20 septembre dans la matinée.

De plus amples précisions vous seront fournies lors de votre inscription en Mairie.

Le règlement du concours est disponible à l'accueil téléphonique de la mairie à l'étage et sur le site de la ville.

Toutes les personnes participantes au concours et retenues par le jury seront récompensées et invitées à la cérémonie de remise de prix qui se fera le samedi 25 octobre 2025 dans le cadre de la Fête de l'Ail.